



**Plaine de vie**

42 rue du chemin vert,  
95460 Ezanville  
0139352736

*Feuille de Chou n°943*



*Jeudi 27 décembre 2018*



## **Contenu des paniers de cette semaine:**

***Saint-Brice / Saint-Leu-la-Forêt / Bouffémont / Ezanville***

Petit panier: poireau, salade, courge, patate douce

Grand panier: poireau, salade, mâche, courge, patate douce, chou rave

***Valeur monétaire des paniers*** : Si on se penche sur le cours des légumes bio, les petits paniers de la semaine dernière sont évalués à 10.10 € et les paniers familiaux à 15.10 €.

## **Photo de la semaine: Récolte des poireaux sur le terrain de Saint-Brice de bon matin...**

Photo prise par Alexis Matelli



Ça y est c'est la semaine 52! On ne l'avait presque pas vue venir tellement cette année a filé non?! Une page se tourne et on aura plaisir à se remémorer les bons souvenirs de cette année 2018. Nous avons passé la barre des 20 ans d'existence; il est temps de continuer l'histoire... Il me semble crucial à ce moment précis d'adresser un immense merci à tous ceux et celles qui de près ou de loin ont contribué à faire avancer la grande machine de Plaine de Vie.

Pour vous donner quelques chiffres parlants, Plaine de Vie a fourni en moyenne 220 paniers en moyenne par semaine. Nous avons été soumis à quelques épreuves mais nous sommes toujours là, prêts à faire face à toutes les embûches et à répondre à notre mission principale: l'insertion de personnes en difficulté sociale et professionnelle.

C'est donc un grand **Merci** à vous chers adhérents pour votre fidélité et votre soutien au projet social, Merci aux salariés maraîchers qui chaque jour s'occupent des légumes, sont aux petits soins, merci aux équipes encadrantes qui supervisent le travail des maraîchers afin de vous offrir la qualité maximale, Merci aux équipes d'espaces verts qui interviennent dans les jardins publics et privés toute l'année et sans produits phytosanitaires. Merci à toute l'équipe permanente du bureau qui s'occupe principalement de la partie administrative et du fonctionnement de la structure.

Merci aux bénévoles qui offrent leur temps hiver comme été à diverses tâches dans l'association et merci à tous ceux qui nous font vivre et qui croient en l'Agriculture Biologique et en un avenir possible avec de bonnes habitudes alimentaires. On a tous besoin de reconnaissance et parfois entendre un Merci fait chaud au cœur. Alors prenez-le sans modération et remerciez-vous pour votre grand cœur...et du fond du cœur! Je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de légumes bio, d'événements nature et de moments de partage tout simplement ! Tatiana, du réseau des adhérents

# L'équipe des permanents de Plaine de Vie



Connaissez-vous l'équipe permanente de Plaine de Vie? Voici les membres permanents qui toute l'année, accompagnent et travaillent autour du projet social de l'association, à savoir l'insertion de personnes en insertion. Composée de 12 permanents et un service civique, elle compte 6 encadrants techniques dont deux coordinateurs, une directrice, une chargée de mission, une accompagnatrice socio-professionnelle, une assistante administrative, une animatrice nature et un agent de développement solidaire.

## Episode 1 : Le château d'Ecouen, notre deuxième maison

A quelques kilomètres de l'association, se trouve le château d'Ecouen, bâti dans à partir de l'année 1938 et musée de la renaissance depuis 1977. L'équipe des espaces verts de Plaine de Vie y consacre 6 à 7 heures par semaine. Les travaux menés dans les jardins, en collaboration avec le jardinier du château, sont pour la plupart du temps de l'entretien. Il s'agit de désherber le long des douves, ou d'entretenir les massifs par exemple. L'automne, de nombreuses minutes sont consacrées au soufflage des feuilles dans les allées principales ainsi que sur le parking du château. En plus de cela, la direction du château a chargé l'équipe de redonner aux broderies du parterre ouest leur éclat. Binettes, houes et griffes ont été de sortie pendant plusieurs jours afin de désherber et redessiner les bordures. Ce château n'est pas le seul qui occupe les journées de Plaine de Vie. La suite au prochain numéro ...

*Etienne, aide encadrant technique en Espaces Verts*



## Un petit rappel pour finir une année et en commencer une autre...

Chers adhérents,

Afin que cette nouvelle année d'abonnement aux paniers de légumes se fasse dans les meilleures conditions, voici un petit rappel sur son mode de fonctionnement.

**Règlement des paniers.** Pour les adhérents qui paient par chèque, l'abonnement est à régler en début de mois, trimestre ou semestre. Pour ceux qui optent pour le prélèvement automatique, celui-ci s'effectue autour du 15 du mois.

**45 paniers dans l'année.** Attention, l'abonnement que vous payez vaut pour 45 paniers. Comme Plaine de Vie distribue des paniers chaque semaine sans exception (soit 52 semaines par an), c'est à l'adhérent d'être vigilant et de bien annuler 7 paniers dans l'année, aux dates qu'il souhaite. Si vous souhaitez plus de 45 paniers, cela est possible mais il faudra régler à l'association les paniers pris en supplément (ex. : aucun panier annulé ==> 52 paniers consommés dans l'année ==> 7 paniers à régler en plus).

**Annulation des paniers.** Si vous souhaitez annuler le panier d'une semaine, il vous suffit de nous prévenir (par mail ou en remplissant la feuille des vacances, le lundi maximum avant le jeudi de la distribution sinon nous ne pourrons pas le prendre en compte.

**Résiliation de votre abonnement.** Tous les nouveaux adhérents s'engagent pour une durée d'un an. Ensuite, si vous souhaitez stopper votre abonnement en cours d'année, il vous faudra annoncer cet arrêt au minimum un mois à l'avance par écrit. Le renouvellement l'année suivante se fait automatiquement, si aucun courrier de résiliation n'est envoyé, l'association considérera que l'abonnement est reconduit.

**Les paniers.** Nous livrons les légumes dans des paniers en plastique empilables. Chaque adhérent doit venir récupérer ses légumes avec son sac personnel car nous ne prêtons plus les paniers suite à la disparition de nombre d'entre eux.

**La valeur des paniers.** Cette valeur est lissée sur l'année, certains paniers étant beaucoup plus riches en légumes que d'autres. Il ne faut donc pas s'étonner si parfois des paniers paraissent un peu plus vides que d'autres, il faut être patient car les paniers des semaines suivantes seront davantage garnis. Nous vous donnerons un récapitulatif de la valeur des paniers distribués en 2018 dans la feuille de chou de la semaine prochaine.

**La cotisation.** Plaine de Vie est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Donc, pour pouvoir bénéficier de ses avantages (et notamment des paniers de légumes) il faut en être adhérent, comme dans toute autre association. La cotisation à Plaine de Vie pour l'année 2018 est de 40€. Merci de bien penser à nous régler la cotisation au mois de janvier ainsi que les paniers supplémentaires pris en 2018. Pour ceux qui ont opté pour le prélèvement automatique la cotisation sera prélevée en janvier en même temps que le règlement des paniers de légumes.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou si vous souhaitez faire remonter des remarques sur les paniers.